

COVID-19



Ensemble,
restons vigilants

Médiathèque & déconfinement : foire aux questions

Alors que le déconfinement a débuté il y a deux semaines, lecteurs et amoureux de la culture sont en manque de livres, DVD et autres supports culturels. La reprise des prêts a commencé le vendredi 22 mai avec un système de Drive et vous pourrez, nous l'espérons, rentrer de nouveau début juin dans votre médiathèque préférée. Réponses à vos questions, selon les 3 phases de déconfinement suivies :

PHASE 1 : RETOURS DES DOCUMENTS

Quand est-il possible de rendre ses documents ?

Plusieurs créneaux ont été mis en place depuis le mois de mai.

Les agents respectent scrupuleusement les gestes barrières et la distanciation sociale. Nous invitons les usagers à faire de même.

Pourquoi la boîte à retours n'est-elle pas ouverte ?

17 000 documents étaient chez les Montois. Il fallait les récupérer pour pouvoir les remettre dans le circuit. La boîte à retours n'est pas suffisante et surtout, la Médiathèque ignore à quel moment le document est déposé. Or 10 jours de quarantaine sont nécessaires avant de le rendre disponible au prêt.

Pourquoi placez-vous tous les documents en quarantaine pendant 10 jours ?



L'équipe de la Médiathèque vous propose d'emprunter des documents avec un système de Drive.

Nous suivons les recommandations officielles. Sur le papier, le virus pourrait tenir 3 jours. Mais tous nos documents sont plastifiés. Or sur ce matériau, il peut résister 8-10 jours. Avant de les remettre disponibles pour le prêt, nous allons en plus les nettoyer.

PHASE 2 : SYSTÈME DE DRIVE

Comment va se réaliser le nouveau système de prêt ?

Depuis le 22 mai, par téléphone **02 51 58 91 12** et par adresse mail : **drive.mediathèque@mairie-saintjeandemonts.fr** ; les usagers pourront réserver leur document et venir les chercher sur rendez-vous.

Pour les indécis, nous préparerons des sélections thématiques ou par supports !

Vous trouverez le mode d'emploi de ce service sur le portail du réseau des bibliothèques, sur le site de la ville et sur notre compte Facebook.

PHASE 3 :

RÉOUVERTURE DES LOCAUX

Pourquoi attendre juin alors que d'autres Médiathèques ouvriront fin mai ?

La Médiathèque de Saint-Jean-de-Monts est la plus importante du territoire. Or il faut déplacer tout le mobilier pour éviter les attroupements, permettre la distanciation sociale et fluidifier la circulation dans un endroit qui n'est pas prévu pour cela.

Il est aussi nécessaire d'organiser l'entrée et la sortie des personnes ainsi que le comptage.

Comment pourrions-nous choisir ?

Au maximum avec les yeux, sans toucher, car tout document touché ne pourra pas être immédiatement remis en rayon. Il faudra le remettre en quarantaine pendant 10 jours. Un travail colossal de manutention nous attend.

Ce sera donc aussi l'affaire de tous de contribuer au bon fonctionnement de la Médiathèque.